

Commande

5 Commande

5.1 Contrôles avant la mise en service

- Niveau d'huile moteur (voir manuel du moteur)
- Niveau du liquide de frein
- Niveau d'huile hydraulique
- Niveau de carburant
- Pression des pneus
- Profondeur des sculptures
- Installation d'éclairage
- Réglage du siège
- Ouvrir éventuellement la vanne de blocage à boisseau sphérique pour l'hydraulique de travail et accessoire (1-2/flèche)
- » ne concerne que les travaux à réaliser immédiatement «
- Calage de la flèche porte-godet, [(le cas échéant retirer l'appui de la flèche porte-godet) (installation optionnelle) (1-1/flèche)
- Retirer éventuellement la sécurité de pliage (1-3/flèche)
- Etat général de la machine, par exemple fuites
- Contrôler la présence
 - d'une malette de secours
 - d'un triangle de signalisation
 - d'un avertisseur

5.2 Mise en service

5.2.1 Démarrer le moteur Diesel

- (1) Serrer le levier du frein de parking (4-12/7).
- (2) Amener le commutateur de marche (4-12/5) en position „0“ (verrouillage de démarrage !).
- (3) Enficher le coupe-batterie (8-35/3).
- (4) Mettre la clé de contact dans le démarreur (4-10/4) et la tourner vers la droite en position „I“ (5-1).

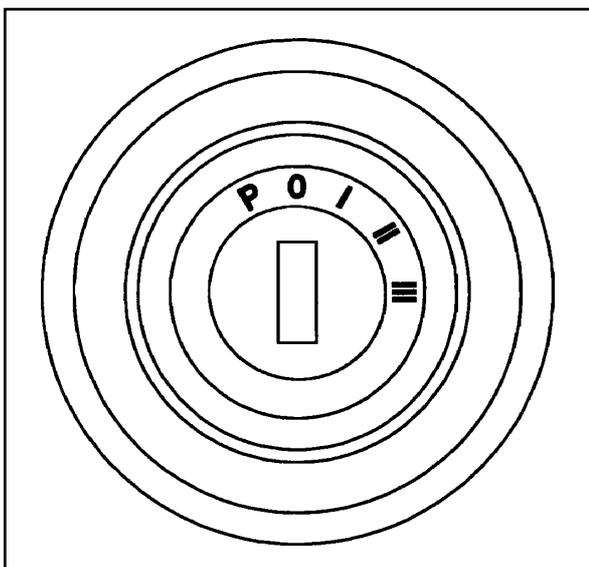


Fig. 5-1

REMARQUE

- Le témoin de charge, le témoin de frein de parking et de pression d'huile-moteur sont allumés. Les instruments pour indicateur du niveau de carburant, température d'huile-moteur et compteur d'heures sont enclenchés.
- Démarrer le moteur en position „0“ du commutateur de marche (4-12/5).

- (5) Tourner la clé de contact vers la droite en position „III“ (5-1). Dès que le moteur démarre, relâcher la clé.

REMARQUE

- Si le moteur n'a pas démarré après un deuxième essai, s'informer de la cause en se reportant au tableau des dérangements du mode d'emploi du moteur.
- Dans le cas de températures exceptionnellement basses, procéder selon le mode d'emploi du moteur.
- Après un démarrage à froid, l'indicateur de colmatage filtre d'huile hydraulique (4-9/17) peut s'allumer prématurément. Il s'éteint cependant lors du réchauffement de l'huile hydraulique. N'utiliser le véhicule jusqu'à extinction du voyant de contrôle qu'avec un nombre de tours **faible**, jamais à plein régime.

5.2.2 Exploitation hivernale

ATTENTION

Pour des températures extérieures inférieures à 0°C, «faire chauffer» convenablement le moteur du véhicule afin d'éviter d'endommager certains éléments. Pour cela, actionner tous les vérins du véhicule (vérin de levage et vérin de déversement) en fonctionnement à vide pendant un certain temps (en fonction de la température ambiante). Un fonctionnement sans défaut du véhicule, également à de basses températures, ne peut être garanti que si les travaux suivants ont été effectués :



5.2.2.1 Carburant

En présence de basses températures, des engorgements du système de carburant peuvent apparaître suite à des dépôts de paraffine.

Utiliser pour cette raison, lors de températures extérieures inférieures à 0°C, un carburant diesel d'hiver (jusqu'à -15°C).

REMARQUE

En principe, le carburant diesel d'hiver est proposé à temps avant le début de la saison froide. Un carburant diesel additif est généralement proposé avec une température d'emploi allant jusqu'à env. -20°C (diesel super). En-dessous de -15°C ou de -20°C, du pétrole doit être additionné. Rapport de mélange requis selon le diagramme (5-2).

- I = Carburant diesel d'été
- II = Carburant diesel d'hiver
- III = Carburant diesel super

ATTENTION

N'effectuer le mélange que dans le réservoir ! Effectuer tout d'abord le plein avec la quantité nécessaire de pétrole, puis ajouter le carburant diesel.

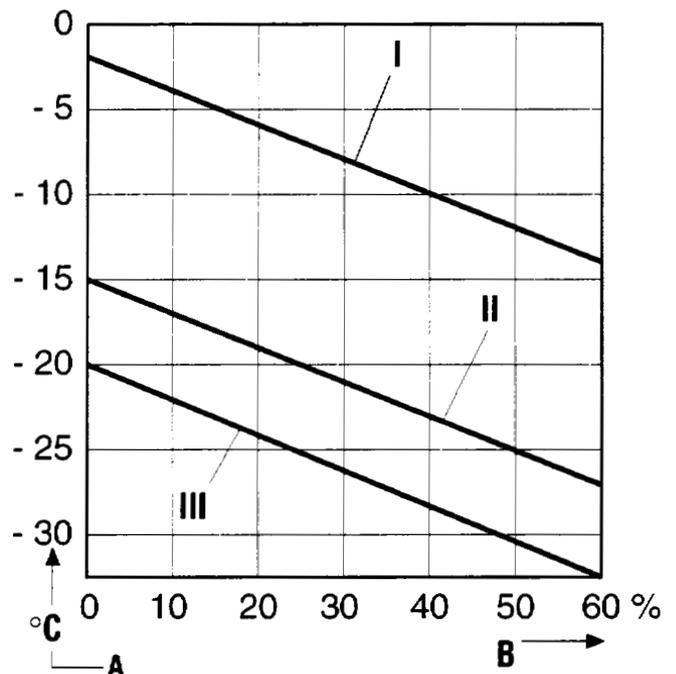


Fig. 5-2

5.2.2.2 Vidange de l'huile moteur

Voir la notice technique du moteur et les instructions de fonctionnement du véhicule (chapitre 8.2.2).

5.2.2.3 Vidange de l'installation hydraulique

ATTENTION

Du fait que l'huile hydraulique voit sa viscosité (semi-fluidité) se modifier avec la température, la température ambiante sur le lieu d'exploitation du véhicule est déterminante pour le choix de la classification de la viscosité (classification SAE). Les conditions optimales de fonctionnement seront atteintes lorsque l'huile hydraulique utilisée correspondra à la température ambiante attendue. C'est pourquoi, il faut utiliser en cas de besoin une huile hydraulique de haute qualité. Vidange de l'installation hydraulique, voir chapitre 8.2.12.



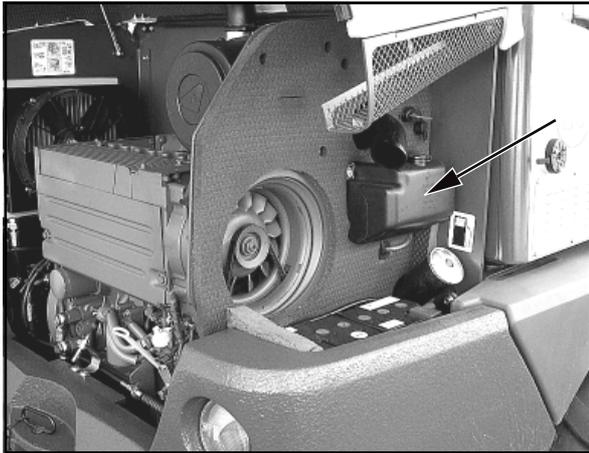


Fig. 5-3

5.2.2.4 Antigel pour le lave-glace

ATTENTION

Si des températures inférieures à 0° C sont attendues, l'eau du lave-glace (5-3/flèche) doit être protégée à temps contre la formation de glace avec suffisamment d'antigel. Respecter les données du fabricant pour le rapport de mélange.

5.2.3 Conduite sur la voie publique

ATTENTION

- La conduite sur la voie publique n'est autorisée **qu'avec** les godets standard, multi-fonctions ou pour matériaux légers **vides et avec** la protection du godet.
- Un triangle et une malette de secours doivent être à bord de la machine.
- » S'applique uniquement aux véhicules à grande vitesse 30 km/h «
N'enclencher les crans de marche de l'engrenage distributeur qu'à l'arrêt (4-13/11). Pour changer de vitesse, mettre l'inverseur de marche au point "0" (4-12/5) (validation du changement de vitesse après 5 sec.).

REMARQUE

Le conducteur doit être en possession d'un permis de conduire valable de la classe „C“ ou „C1“ .

Ceci correspond à :

- la classe IV ancienne ou V nouvelle pour le véhicule lent
» **Version 20 km/h** «
- Classe III pour le véhicule rapide
» **Version 30 km/h** «
- Il convient de conserver à portée de la main le permis de conduire (original) ainsi que l'autorisation d'exploitation (original).



Fig. 5-4

Avant de pénétrer sur la voie publique, procéder aux mesures de sécurité suivantes :

- (1) Rabaisser la flèche porte-godet de sorte que le point le plus bas de la flèche porte-godet ou du godet soit placé à 30 cm au-dessus de la voie (5-4).
- (2) Fermer la vanne de blocage à boisseau sphérique pour l'hydraulique de travail et accessoire (1-2/flèche).

ATTENTION

Fermée (position horizontale), la vanne de blocage à boisseau sphérique est oblique à la direction d'écoulement. De cette manière, un abaissement non-voulu de la flèche porte-godet et une inclinaison ou un renversement du godet seront évités pendant le trajet.

- (3) Couvrir la lame et les dents du godet avec le capot de protection (5-4/flèche).
- (4) Connecter la fiche du capot de protection à la prise (installation optionnelle) (5-5/flèche).
- (5) Faire un contrôle de l'éclairage.

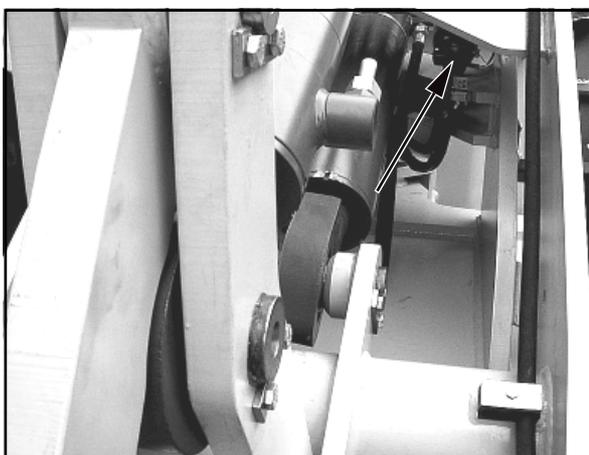


Fig. 5-5

(6) Verrouiller les deux portes.

DANGER

- Lors de déplacements sur la voie publique, le verrouillage du différentiel (4-12/2) ne doit pas être actionné.
- Il est interdit de rouler sur la voie publique avec le godet rempli.
- Les phares de travail doivent être éteints (4-13/1).



(7) Desserrer le frein de parking (4-12/7).

(8) Présélectionner le cran de marche hydraulique II (4-12/1).

(9) Enclencher la vitesse II (4-13/11) » ne concerne que les véhicules rapides 30 km/h«.

(10) Présélectionner le sens de marche (4-12/5).

(11) Appuyer sur l'accélérateur (4-10/3).

REMARQUE

- La machine démarre. La vitesse est déterminée par la position de l'accélérateur.
- Le frein de service est activé en appuyant sur la pédale de frein (4-8/3).



DANGER

Ne pas changer la direction de marche pendant la conduite afin de ne pas mettre les autres usagers en danger.



5.2.4 Utilisation de la machine

En général, tous les travaux sont effectués avec le cran de marche hydraulique II (4-12/1) et à la vitesse adaptée aux conditions d'utilisation (4-13/11) » ne concerne que les véhicules rapides 30 km/h «.

ATTENTION

» S'applique uniquement aux véhicules à grande vitesse 30 km/h «

N'enclencher les crans de marche de l'engrenage distributeur qu'à l'arrêt (4-13/11). Pour changer de vitesse, mettre l'inverseur de marche au point "0" (4-12/5) (validation du changement de vitesse après 5 sec.).



Pour des usages spéciaux demandant un réglage plus minutieux de la vitesse ou exigeant un nombre de tours du moteur élevé à une vitesse de déplacement faible, le cran de marche hydraulique „I“ (4-12/5) peut être actionné et ainsi la vitesse de déplacement sera limitée à 7 km/h.

Pour atteindre le maximum de performance, il faut combiner la traction propulsive et l'hydraulique de travail. La commande des forces disponibles incombe à l'opérateur, en fonction des conditions d'utilisation par l'intermédiaire de l'accélérateur, de la pédale pour vitesse lente et du levier pour l'hydraulique de travail.

REMARQUE

Le passage du cran de marche hydraulique I à II, ou l'inverse, peut également être effectué pendant que le véhicule roule. Il est cependant conseillé de ne pas passer du cran de marche hydraulique II au cran de marche I lors d'une vitesse de déplacement élevée du véhicule car cela nécessite un freinage intense.





Fig. 5-6

- (1) Verrouiller les deux portes.
- (2) Desserrer le frein de parking (4-12/7).
- (3) Présélectionner la marche de vitesse (4-13/11) (ne vaut que pour les véhicules rapides 30 km/h).
- (4) Présélectionner le cran de marche hydraulique II (4-12/1).
- (5) Présélectionner le sens de marche (4-12/5).
- (6) Appuyer sur l'accélérateur (4-10/3).

REMARQUE

- La vitesse de déplacement, voire la force de poussée, ne peuvent être modifiées que par la position que l'on donne à l'accélérateur.
- Quand on aborde une pente à „plein gaz“, la vitesse diminuera cependant en faveur de la force de poussée.
- Les forces de poussée et les vitesses de déplacement sont les mêmes en marche AV et en marche AR.

ATTENTION

- Le système hydraulique d'échange rapide ne peut être verrouillé que lorsqu'un outil porté est accroché.
- Si la lampe-témoin de température d'huile hydraulique (4-9/12) s'allume pendant la marche, la machine doit être immédiatement arrêtée et la cause déterminée par un expert en hydraulique qui réparera la panne.

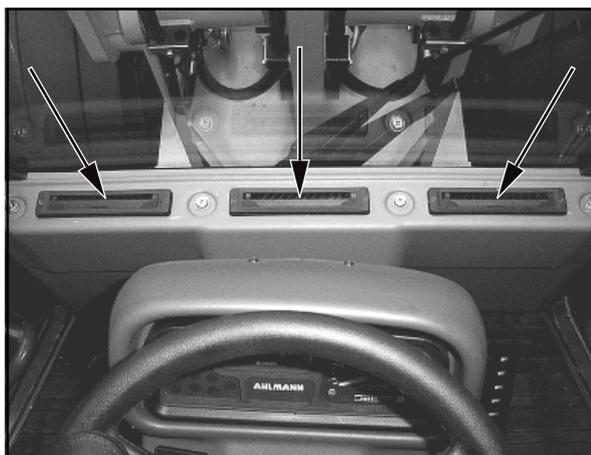


Fig. 5-7

5.2.5 Système de chauffage et d'aération

5.2.5.1 Réglage du volume d'air

- (1) Tourner le commutateur rotatif du ventilateur (5-6/2) en position 0, 1, 2 ou 3 selon l'afflux d'air désiré.
- (2) Régler le volume d'air aux tuyères installées au niveau de la vitre avant (5-7/flèche) ou dans l'emplacement des pieds (5-8/flèche).

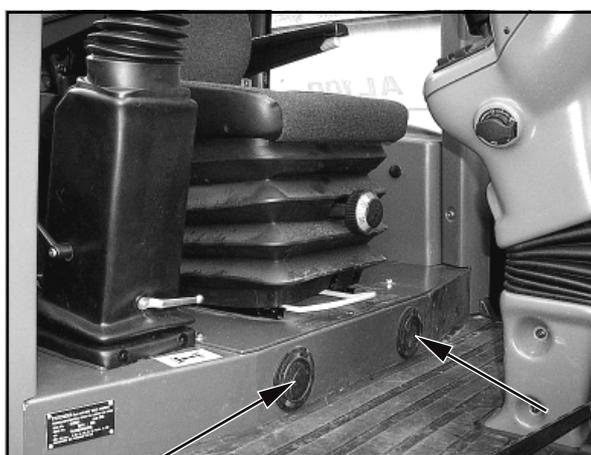


Fig. 5-8

5.2.5.2 Mise en marche du chauffage

- (1) En fonction de la chaleur désirée, tourner le commutateur rotatif (5-6/1) en sens horaire (chaud) ou en sens anti-horaire (froid).

5.3 Mise hors service

5.3.1 Garer la machine

- (1) Arrêter le véhicule sur un sol ferme, si possible pas dans une pente.
- (2) Abaisser et/ou déposer le godet et les équipements complémentaires sur le sol.
- (3) Amener le commutateur de marche (4-12/5) en position „0“.
- (4) Serrer le frein de parking (4-12/7).

DANGER

Si la machine doit absolument être garée dans une pente, le serrage du frein de parking doit être accompagné de la pose de cales contre les roues de l'essieu AV, du côté de la pente et le dispositif de verrouillage de l'articulation doit être mis. Dans les montées, les cales doivent être posées devant les roues de l'essieu AR du côté de la pente.



5.3.2 Arrêter le moteur Diesel

ATTENTION

Si le moteur Diesel est très chaud ou a été fortement surchargé, le faire tourner encore quelques minutes à vide avant de l'arrêter.



Tourner la clé de contact vers la gauche en position „0“ (5-1) et la retirer.

REMARQUE

En position „P“, le feu de position et l'éclairage du tableau de bord restent allumés.



5.3.3 Arrêt du système de chauffage et d'aération

- (1) Fermer l'amenée d'air chaud (5-6/1).
- (2) Mettre le commutateur rotatif (5-6/2) pour ventilateur en position „0“.

5.3.4 Quitter le véhicule

- (1) Fermer la vanne de blocage à boisseau sphérique pour l'hydraulique de travail et accessoire (1-2/flèche).
- (2) Retirer la clé de contact et fermer les portes.
- (3) Retirer le coupe-batterie (8-35/3).



Fig. 5-9

5.4 Réglage du siège

5.4.1 Siège Klepp

(1) Régler l'inclinaison du dossier ou rabattre le dossier à l'aide du levier (5-9/flèche).

(2) Tout en tirant le levier (5-10/1) vers le haut et en déplaçant en même temps le siège vers l'avant ou l'arrière, le siège du conducteur peut être ajusté dans sa position horizontale selon les besoins du conducteur.

(3) La hauteur du siège peut être modifiée en sollicitant simultanément le siège en actionnant le bouton de réglage (5-10/2).

(4) La suspension à ressorts du siège peut être réglée à l'aide d'une roue à main (5-10/3) et adaptée au poids du conducteur.

(5) Déterminer la hauteur des accoudoirs à l'aide du bouton de réglage (5-10/4).

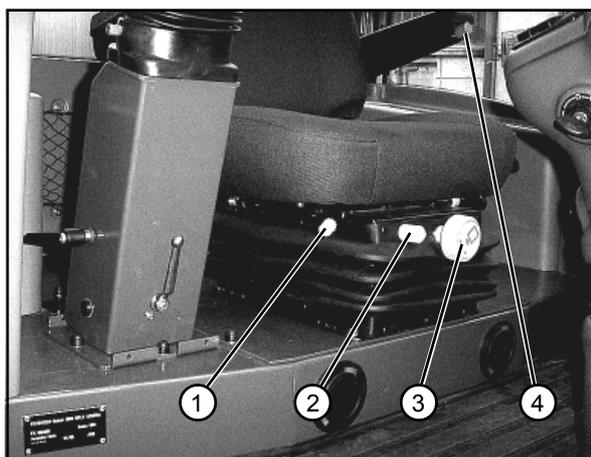


Fig. 5-10

5.4.2 Siège ISRI

(1) Déterminer la hauteur des accoudoirs à l'aide du bouton de réglage (5-11/1).

(2) Régler l'inclinaison du dossier ou rabattre le dossier à l'aide du levier (5-11/2).

(3) Régler la hauteur ou l'inclinaison du siège à l'arrière tout en tirant le levier (5-11/3) vers le haut.

(4) Régler la hauteur ou l'inclinaison du siège à l'arrière tout en tirant le levier (5-11/4) à l'avant.



Fig. 5-11

(5) La suspension à ressorts du siège peut être réglée à l'aide d'une roue à main (5-12/1) et adaptée au poids du conducteur (40 ... 130 kg).

(6) Si besoin est, redéfinir la position des transmetteurs de soupape pour l'hydraulique de travail et accessoire (4-12/4).

(7) Tout en tirant l'arceau (5-12/2) vers le haut et en déplaçant en même temps le siège vers l'avant ou l'arrière, le siège du conducteur peut être ajusté dans sa position horizontale selon les besoins du conducteur.



Fig. 5-12

5.4.3 Siège Grammer

(1) Réglage du poids :

Le poids du conducteur doit être réglé lorsque le siège est vide, et ce en tournant le levier de réglage du poids. Le poids réglé du conducteur peut être lu sur la fenêtre-regard (5-13).

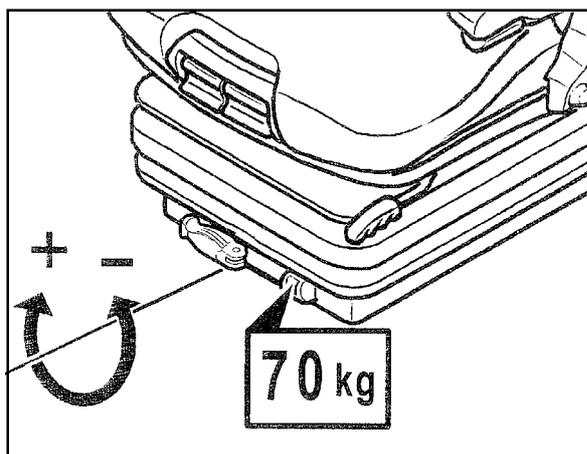


Fig. 5-13

(2) Réglage de la hauteur :

Le réglage de la hauteur peut être adapté en plusieurs niveaux.

Selon le besoin, soulever le siège du conducteur jusqu'à un encliquetement audible. Si le siège du conducteur est soulevé au-dessus du dernier cran (butée), le siège du conducteur s'abaisse dans la position inférieure (5-14).

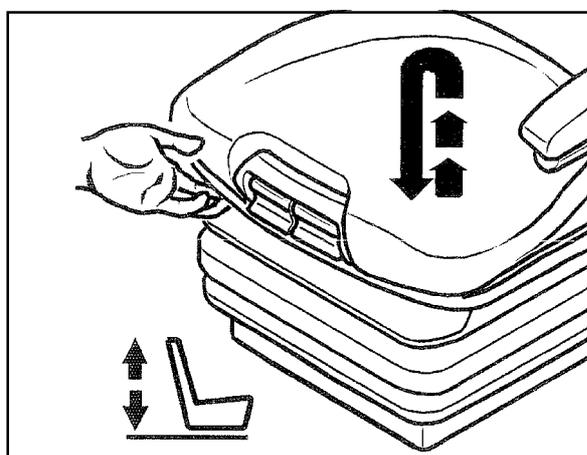


Fig. 5-14

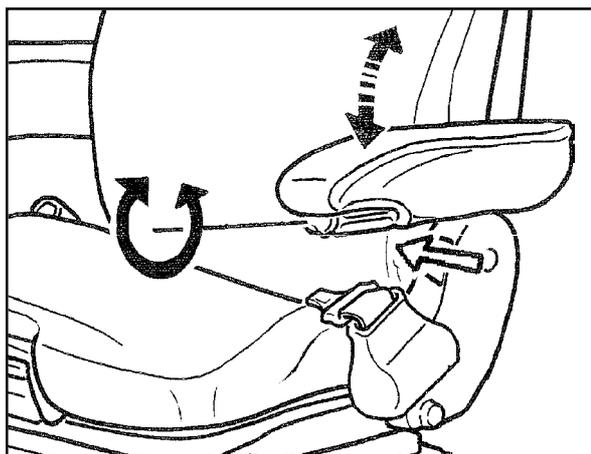


Fig. 5-15

(3) Inclinaison de l'accoudoir :

L'inclinaison longitudinale des accoudoirs peut être modifiée en tournant la roue à main (5-15/flèche).

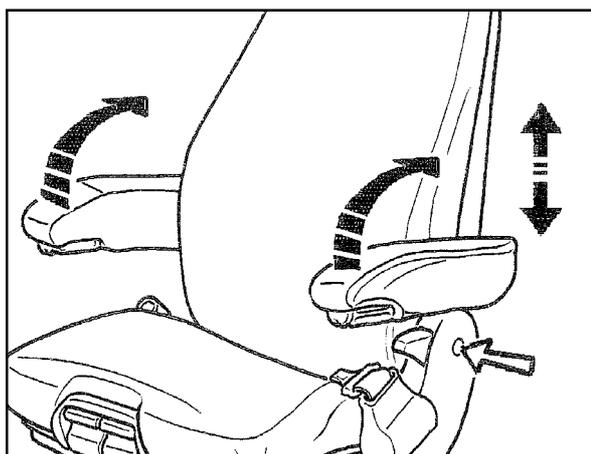


Fig. 5-16

(4) Accoudoirs :

Si besoin est, les accoudoirs peuvent être repliés vers l'arrière et être adaptés individuellement en hauteur.

Afin de régler la hauteur des accoudoirs, le capuchon rond (5-16/flèche) doit être séparé du revêtement.

Desserrer l'écrou hexagonal (clé de 13 mm), amener les accoudoirs en position désirée et resserrer l'écrou. Enfoncer le capuchon séparé sur l'écrou.

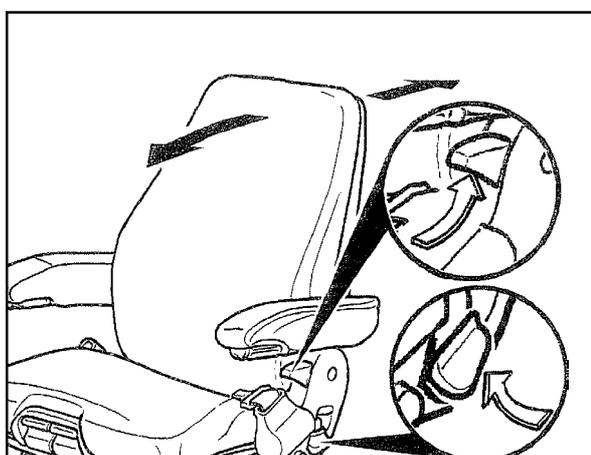


Fig. 5-17

(5) Réglage du dossier :

Le réglage du dossier se fait via le levier de verrouillage (5-17/flèche).



REMARQUE

Le levier de verrouillage doit s'encliqueter dans la position désirée. Après le verrouillage, le dossier ne doit pas se laisser pousser dans une autre position.

(6) Réglage longitudinal :

En actionnant le levier de verrouillage vers le haut, le réglage longitudinal est autorisé (5-18).



REMARQUE

Le levier de verrouillage doit s'encliqueter dans la position désirée. Après verrouillage, le siège ne doit pas se laisser pousser dans une autre position.

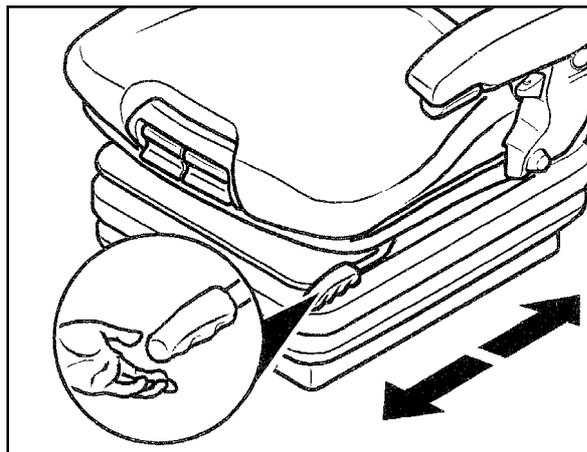


Fig. 5-18